

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 71/136 du 11/5/71

portant nomination de Monsieur ECKOMBAND  
Ludovic en qualité de Juge Conseiller  
auprès de la Cour Révolutionnaire de Jus-  
tice -

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGO-  
LAIS DU TRAVAIL PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF  
DE L'ETAT PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 ;

Vu l'Ordonnance n° 2/69 du 7 Février 1969 portant création  
de la Cour Révolutionnaire de Justice ;

Su la proposition du Bureau Politique du Comité Central du  
Parti Congolais du Travail ;

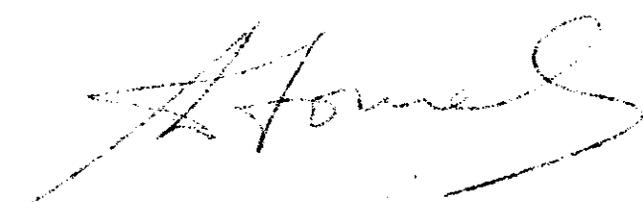
DECRETE :

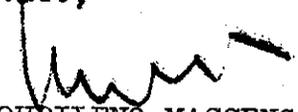
Article 1er. - Monsieur ECKOMBAND Ludovic, Magistrat, est nommé  
Juge Conseiller auprès de la Cour Révolutionnaire de Justice.

Article 2. - Le présent décret sera publié selon la procédure  
d'urgence.

Fait à Brazzaville, le 11 MAI 1971

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
d'Etat  
Le Garde des Sceaux, Ministre de la  
Justice,

  
Commandant Marien N'GOUABI.

  
Mtre. A. HOUDILENO-MASSONGO.